



PRÉFET DE L'INDRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
du développement
local et de l'environnement
Affaire suivie par : Nadia BOUMELLASSA
Mél : nadia.boumellassa@indre.gouv.fr

DÉCLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ DE TRANSPORT PAR ROUTE DE DÉCHETS

ARTICLE R. 541-50 ET SUIVANTS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT – ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 12 AOÛT 1998

<input type="checkbox"/> 1 ère demande	<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Demande d'extension
<input type="checkbox"/> Déchets dangereux	<input type="checkbox"/> Déchets non dangereux	

1 - ENTREPRISE

Raison sociale ou la dénomination sociale de l'entreprise :

Adresse du siège social :

Téléphone : Fax : Courriel :

N° SIRET :

2 – PRÉCISER LE NOM ET LES COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT

Nom :

Prénom :

Qualité :

Téléphone : Fax :

3 – VÉHICULES DE TRANSPORT

Nombre de véhicules affectés au transport de déchets :

Je soussigné(e),

m'engage à :

- ne transporter des déchets que vers des installations de traitement conformes à la règle relative aux installations classées pour la protection de l'environnement cf. le Code de l'environnement – Livre V, Titre 1^{er} ;
- procéder à la gestion des déchets transportés par mes soins que j'aurais abandonnés, déversés ou orientés vers une destination non conforme à la réglementation relative au traitement des déchets ;
- informer sans délai, en cas d'accident ou de déversement accidentel de déchets, le préfet de département territorialement compétent.

Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :

Date :

Signature et cachet :